

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents
au Conseil Syndical

52 51 28

Date de la convocation :

21/03/2024

Date d'affichage

21/03/2024

Vote :

Abstention : /

Pour : 29

Contre : /

EXTRAIT DU REGISTRE DE
DU COMITE SYNDICAL DU S
SEURRE VAL DE SAONE

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

S DELIBERATIONS S²LO
SYNDICAT DES EAUX
ID : 021-252107917-20240402-2024_5BIS-BF

Séance du mardi 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-trois, le deux avril, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents :

Marc JAUDAUX – Alain PAUTET – François PERRIN – Eric BERGE – Sébastien FAGOT – Honorine DUBIEF – Denis MALUTA – Patrick JACQUET – Thierry MACAIRE – Camille SIMAR – Jean-Marie BAULAND – Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Pascal JEANNIARD – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – David HIEZ – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Henri MAUCHAMP – François LORENZI – Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Nicolas GAUTHRON – Jean-Louis ROUMANEIX – Alain BECQUET

S'étaient excusés : Céline GILARDET (pouvoir à M. BELORGEY) – Martine DECHAUD – Sébastien DELACOUR – Jack DUBIEF

Etaient absents : Dominique CAIRE - Yves EUVRARD – Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Jean-Christophe GUITTON – Frédéric PERRIN – Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Thierry MINET – Aurore MOLARD – Matthieu MICHAUD - Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC – Sophie CHAVATTE – François VARIOT – Rachel BARBIER - Jean-Michel VERPAUX – Magali CHIFFLOT

N° 5/2024

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN

OBJET : Budget primitif 2024

- Considérant le budget de la collectivité qui relève de la nomenclature M49,
- Considérant l'ensemble des dépenses obligatoires,
- Considérant les ressources, à savoir :
 - la surtaxe syndicale estimée à 800 000 €,
 - le résultat de clôture 2023 de 1 673 271.61 €
 - les subventions de l'Agence de l'Eau et de l'Etat
- Considérant le besoin de financement,
- Considérant l'affectation des résultats de l'exercice 2023 (délibération n°04/2024),
- Considérant que dans le budget 2024 figurent les amortissements pour un total de 655 875.55 €, au chapitre 42 en dépense de fonctionnement et au chapitre 40 en recette d'investissement. Il s'agit donc d'une « opération blanche ». Les amortissements des subventions (inscrits en RF et DI) représentent la somme de 85 020.43 €,
- Considérant que les dépenses de personnel s'élèvent à 84 560 € dont élus,
- Considérant que le budget 2024 s'élève :
 - en fonctionnement à 2 724 902.04 € en dépenses et en recettes
 - en investissement à 4 799 772.58 € en dépenses et en recettes.

Après avoir examiné la maquette budgétaire et après en avoir délibéré, les délégués adoptent à l'unanimité le budget primitif 2024 lequel sera annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme, le 2 avril 2024
Le Président, Sébastien BELORGEY

